

SOS-Arvel : Questionnaire aux candidats à la Municipalité de Villeneuve

Le sujet brûlant de l'extension des carrières d'Arvel fait partie des dossiers importants qui devront être vraisemblablement traités par les futurs élus à la Municipalité. Afin de permettre aux électeurs de choisir ses représentants en toute connaissance de cause, SOS-Arvel a adressé un questionnaire à ce sujet à tous les candidats. Nous avons l'intention de publier les résultats du questionnaire afin d'informer les électeurs en toute transparence.

Merci de retourner ce questionnaire à : SOS-Arvel, CP 194, 1844 Villeneuve, **d'ici au 8 octobre 2001.**

	oui	non
1) Considérez-vous que l'emprise des carrières d'Arvel et ses nuisances ont porté depuis 1970 préjudice à un développement de qualité de la commune ? Pourquoi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Considérez-vous que la fermeture à terme de l'exploitation des carrières d'Arvel améliorerait les perspectives de développement de la commune ? Pourquoi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Considérez-vous que les nuisances actuelles des carrières sont supportables par la population, aussi dans le cas d'une extension où elles seraient fortement accentuées par une exploitation intensive (bruits et poussière) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Considérez-vous que l'agrandissement des carrières, qui entraînerait un triplement de la partie supérieure de la balafre, est contradictoire avec la vocation touristique de la région ? Pourquoi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Considérez-vous, comme le directeur des carrières M B. Streiff (interview du 27.2.2001 de la Presse) que la zone industrielle de Villeneuve n'a pas pour vocation d'attirer les entreprises de haute technologie ? Pourquoi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Considérez-vous que l'exploitation des carrières d'Arvel est justifiée par un intérêt d'importance <u>nationale</u> ? (justification nécessaire pour toute activité nuisant à un site classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages, comme le sont les Monts d'Arvel depuis 1998) Si oui, quelle serait cette justification ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Considérez-vous que le nouveau projet dit en dent creuse, avec son éperon dangereux, nécessite une nouvelle mise à l'enquête publique en bonne et due forme ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) En qualité de municipal, seriez-vous partisan de la dénonciation de la convention privée signée en 1989 par le syndic, favorisant outrageusement les Carrières d'Arvel jusqu'en 2035 ? (c.à.d 30 ans au-delà de la durée des permis d'exploiter et des récentes prolongations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) En qualité de municipal, défendriez-vous la solution proposée par SOS-Arvel visant à stopper tout nouveau défrichement dans les Monts d'Arvel et la poursuite pendant les 5 ans de la prolongation d'une exploitation sous contrôle permanent en vue d'une remise en état valable ? Si non, quelle autre solution défendriez-vous ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom, Prénom :

Date et signature :

PS : Merci d'utiliser le dos du questionnaire pour développer vos réponses si vous le jugez nécessaire. Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez d'autres informations avant de répondre.